

BANQUE DE TUNISIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 225.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS
R.N.E N° 0120 H - MF 000120 H/P/M/000
MATRICULE CNSS 767/88



AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 JUNI 2020

La BANQUE DE TUNISIE informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire sera tenue le Mardi, 9 Juin 2020 à 9 heures.

Vu les circonstances liées à l'épidémie covid-19, la réunion sera tenue à distance conformément aux mesures prises par le Conseil du Marché Financier dans son communiqué du 19 Mars 2020.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leur participation via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à consulter notre site web à l'adresse suivante :

https://online.bt.com.tn/btnet/AGO_BT.aspx , pour :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.
- Consulter les documents mis à leur disposition.
- Poser toute question, adressée au Président de l'Assemblée ou au commissaire aux comptes relative aux points inscrits à l'ordre du jour, et consulter les réponses fournies aux questions posées.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Approbation des modalités et des délais d'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à la gestion 2019,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées,
- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019,
- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice 2019,
- Réaffectation des réserves à régime spécial,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités règlementaires.

P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION